

5ème risque pour financer la dépendance : le Président de la République tiendra-t-il parole ?

Interrogé hier au sujet du financement de la perte d'autonomie, le Président de la République Emmanuel Macron a rappelé les transformations que connaît notre société et notamment le vieillissement de la population.

Revenant sur les difficultés économiques rencontrées par les EHPAD et les hôpitaux, sans mentionner les services à domicile qui œuvrent quotidiennement pour répondre aux besoins des plus vulnérables, il a indiqué qu'il était **urgent et nécessaire de construire un financement pérenne de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie**.

Selon le Président de la République, il revient à la **collectivité nationale de prendre en charge ce financement** et c'est par conséquent « *un nouveau risque qu'il nous faut construire* ». UNA revendique depuis longtemps déjà la création de ce 5ème risque et prendra une part active et constructive au débat qui s'ouvre à nouveau aujourd'hui.

Une piste concrète a été avancée par le Président pour venir financer en partie ce risque : la mise en place d'une deuxième journée de solidarité. Toutefois, cette dernière ne permettant pas d'atteindre les 10 milliards d'euros nécessaires, UNA sera force de proposition pour trouver d'autres sources de financement et restera vigilante à ce que la réforme annoncée repose bien sur des principes de solidarité. Dès aujourd'hui, UNA estime qu'**il faut investir 1,7 milliard d'euros dans le seul secteur du domicile dont les 226.000 professionnels accompagnent 2.000.000 de personnes** (personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles en difficulté), en impliquant les Agences Régionales de Santé (ARS) dans l'organisation de l'offre de services à domicile aux côtés des départements.

La fédération sera également mobilisée pour **rappeler les enjeux spécifiques des services à domicile**, trop souvent oubliés des débats mais qui représentent un secteur d'activité économique dynamique et créateur de milliers d'emplois d'utilité sociale sur le territoire. Elle insiste notamment sur **la nécessaire revalorisation des conditions de travail des professionnels** dont le pouvoir d'achat s'est considérablement dégradé (outre le fait qu'ils se verraient à nouveau privés d'un jour férié).

UNA espère que le Gouvernement se montrera aussi déterminé que sur les autres dossiers pour **mener à bien cette réforme promise depuis de nombreuses années**, dans le respect et la prise en compte des besoins des plus fragiles de nos concitoyens.

Contact presse :

UNA : Manon Daffara – m.daffara@una.fr - 01 49 23 71 54

À propos de UNA (www.una.fr - [@UNAdomicile](https://www.instagram.com/UNAdomicile)) :

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une fédération à but non lucratif créée le 17 janvier 1970. UNA est à la fois un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs, un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. UNA représente plus de 850 structures adhérentes (3000 implantations) au sein d'un réseau de 65 unions départementales et 20 unions régionales. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne.
